

INTRODUCTION

La place de l'école maternelle dans la lutte contre l'illettrisme

En mai 2010, le ministre de l'Education nationale présentait le **plan de prévention de l'illettrisme**. L'école maternelle est particulièrement concernée car elle constitue un moment clé de la scolarité pour agir contre l'illettrisme. Il s'agit de poursuivre la Réforme de l'école primaire et par notre action de réduire le poids des déterminismes sociaux. En effet, aujourd'hui, les élèves de maternelle ont un corpus de mots compris entre 100 et 700. Une grande différence qui s'explique par la disparité des environnements familiaux. Un effort spécifique doit porter sur l'apprentissage méthodique du vocabulaire, facteur essentiel pour combattre l'illettrisme.

Prévenir l'illettrisme, c'est garantir à chaque élève la maîtrise des automatismes de la lecture, c'est transmettre le goût de la lecture aux enfants. L'acquisition du langage oral est le premier objectif de l'école maternelle. L'acquisition du vocabulaire est un élément essentiel dans l'apprentissage de la langue et une des priorités est le développement de l'apprentissage méthodique du vocabulaire. Ainsi, ce plan oriente notre attention sur certains aspects des programmes dont **l'élargissement méthodique et continu du lexique**

Pour un élargissement méthodique et continu du lexique

Ce travail doit se faire progressivement de la PS à la GS par de l'ajout de complexifications successives. L'acquisition du vocabulaire se fait au travers d'une succession d'activités d'écoute, de découverte, d'observation, d'activités de mobilisation et de structuration du lexique, d'activités de mémorisation et d'évaluation.

Une réflexion doit être menée autour de l'élaboration de traces.

Les conditions de l'enseignement programmé du vocabulaire

- L'école maternelle peut jouer un rôle déterminant dans cet apprentissage si :
 - un enseignement structuré est proposé aux élèves ;
 - des situations de communication permettent aux enfants de fréquenter, en compréhension, un vocabulaire riche et choisi en fonction de son intérêt présent et à venir ;
 - chaque élève est placé en situation de réutiliser lui-même ce vocabulaire dans des activités scolaires organisées et contrôlées.
- En matière de lexique, l'école maternelle se fixe trois objectifs principaux :
 - développer le capital lexical des élèves, en réception et en production, dans le langage en situation et dans le langage d'évocation hors contexte d'activité ;
 - permettre aux enfants d'entrer progressivement dans le fonctionnement de la langue au niveau lexical ;
 - développer la mémoire lexicale (celle des mots) et la mémoire sémantique (celle du sens des mots).

Les ressources proposées sur le site Eduscol permettent de concevoir et de mettre en œuvre un enseignement plus efficace du vocabulaire et des pratiques langagières associées. *Ces documents seront complétés et enrichis au fil de l'année scolaire.*

Les principes généraux de l'enseignement programmé du vocabulaire

- L'exposition aux mots ne suffit pas.
- langage doit être le pivot de tout apprentissage.
- La réception précède la production.
- La progression des apprentissages doit être pensée comme une spirale de la PS à la GS selon 2 modalités pédagogiques :
 - Un enseignement en continu ancré dans les situations globales (à partir de scripts ou de scénarios)
 - Des séances spécifiques de travail sur la langue.

Les principes opérationnels de l'enseignement du vocabulaire

1. *Le maître et sa posture*

- L'apprentissage doit être explicite.
- Le guidage verbal de l'enseignant accompagne et étaye les productions langagières.
- Le langage du maître est une parole de référence modélisante en toutes circonstances

2. *L'organisation des apprentissages*

- L'enseignement doit être individualisé à partir d'évaluations, de grilles d'observation, d'objectifs ciblés.
- Le mode de regroupement est adapté aux objectifs d'apprentissage.
- Le travail sur le lexique s'inscrit dans un projet contextualisé de classe ou d'école.
- Croiser plusieurs types de situations d'apprentissage dans tous les domaines.
- Elaborer une vraie démarche d'apprentissage pour amener l'enfant à passer d'un vocabulaire passif à un vocabulaire actif.

3. *Le langage, objet d'étude :*

- Entraîner les élèves à jouer avec le langage et à développer des attitudes d'observation.
- Entraîner à la catégorisation : apprendre en réseau.

Les principes fondamentaux et spécifiques de l'enseignement du vocabulaire retenus par le groupe dans la réalisation de ce document :

- la progressivité de la PS à la GS.
- le choix des corpus de mots à étudier selon des entrées « thématiques » et surtout transversales, à partir des situations de vie de classe

C'est dans le respect de ces principes que le groupe de travail constitué de conseillers pédagogiques, d'enseignants, d'enseignants animateur/ soutien en REP /RAR et l'Inspectrice départementale chargée de l'enseignement préélémentaire s'est engagé dans un choix de corpus de mots répondant aux besoins spécifiques des élèves non-francophones scolarisés dans les REP et RAR Brossolette de la circonscription de Mulhouse2 .

La démarche pédagogique d'acquisition des mots

Le temps de l'école maternelle correspond, dans le développement de l'enfant, à une période d'explosion lexicale; il importe que ce temps soit mis à profit pour aider tous les enfants à élargir leur capital lexical.

Acquérir les mots

Pour le petit enfant, acquérir des mots, c'est mettre en correspondance des unités du langage avec des objets ou des personnes (noms), des actions (verbes et noms), des propriétés ou qualités des objets et des actions (adjectifs, adverbes) même si l'enfant perçoit son environnement et a des connaissances à son sujet avant l'apparition des premiers mots.

L'acquisition est facilitée par :

- **la fréquence des mots**, par leur caractère saillant (le maître met en relief tel mot nouveau dans une phrase, le redit en montrant l'objet, l'explicite).
- **l'explicitation de la construction** du mot (la transparence morphologique), les enfants étant sensibles aux parentés jusqu'à établir d'ailleurs de faux liens et produire des dérivés selon des règles abusivement généralisées. Ainsi « manger » et « mangeable » seront vite liés, comme « boire » et « buvable », mais **ceci peut susciter des créations de mots** sur le même modèle (« marchable » par exemple).
- **Par l'association des mots** à des schémas d'évènements des représentations organisées de séquences d'actions répétitives (exemples : le bain, le repas, plus tard la séance de piscine, l'emprunt de livres à la bibliothèque, etc.).

Saisir toutes les occasions de revenir sur des découvertes lexicales faites en situation, dans l'activité fonctionnelle, pour les convertir en acquisitions plus sûres grâce à :

- la « manipulation »
- la réutilisation dans des situations différentes de jeux (de loto, de *memory*, de kim, de devinettes, de portraits, d'intrus, de classement)
- la lecture (documentaires)
- des jeux du « faire semblant » pour faire utiliser et réutiliser tous les mots des scènes quotidiennes (le bain de la poupée à l'école avec le déshabillage et l'habillage, le repas au coin cuisine ou le goûter, ...)

Différencier vocabulaire et lexique

- Le vocabulaire c'est tous les mots que l'on utilise pour parler d'un sujet, c'est l'usage des mots de la langue dont dispose une personne, ceux qu'elle est en mesure de comprendre (vocabulaire passif) et ceux qu'elle est capable de réutiliser dans un discours construit (vocabulaire actif).
- Le lexique c'est l'articulation des mots entre eux, les rapports qu'ils entretiennent les uns par rapport aux autres comme par exemple les phénomènes de la dérivation ou de la polysémie et de la catégorisation à partir d'un champ lexical.

Exemple :

Lorsque l'on évoque une promenade en forêt, on utilise les mots : arbre, tronc, branche, chêne, sentier, marcher, écureuil... On se sert du vocabulaire dont on a besoin pour décrire cette activité. *On utilise les mots pour communiquer.*

Si l'on s'interroge sur les liens qui existent entre noisette et noisetier et que l'on en tire des indications pour comprendre et fabriquer les mots dont on a besoin, on travaille sur les fonctionnements du lexique de notre langue. *On observe les mots pour essayer de comprendre les liens qui les unissent. Ils deviennent un objet d'étude et à cet instant là, ne servent plus immédiatement à communiquer.*

Le travail de l'enseignant consiste à mobiliser et faire mobiliser par ses élèves les ressources de la langue à travers des situations d'apprentissages favorisant l'enseignement du lexique afin d'enrichir le vocabulaire actif et passif des apprenants ».

Différencier langue maternelle, étrangère et langue de scolarité

La langue maternelle est la langue dans laquelle l'enfant baigne avant la naissance et qu'il acquiert dès le berceau par interaction avec sa famille, sa mère en particulier. C'est la « langue de la maison » ; on parle aussi de « langue d'origine » ;

La langue étrangère est une langue non maternelle, acquise de manière décalée dans le temps par rapport à la langue maternelle et hors de son aire d'usage ; aujourd'hui, l'école élémentaire enseigne une première langue étrangère. Il peut se faire que cette langue étrangère dans notre système éducatif soit la langue maternelle de certains enfants (le portugais, l'anglais, etc.) ;

La langue de scolarisation est une langue apprise à l'école et qui sert de manière prépondérante voire exclusive dans le système éducatif fréquenté. La langue de l'école est faite d'actes de langage et d'un lexique qui peuvent ne pas être indispensables dans la vie ordinaire. Cette langue peut être dite « langue seconde » mais ce terme est ambigu car il désigne aussi une autre réalité : une langue non maternelle, acquise de manière décalée dans le temps par rapport à la langue maternelle, en usage dans le pays. Le français est ainsi langue seconde dans certains pays africains.

La place et la prise en compte de la langue maternelle

Nos élèves dont la langue maternelle n'est pas le français doivent apprendre le français comme langue seconde (pour s'insérer socialement) et langue de scolarisation. Ces élèves constituent une population très variée si on prend en compte des variables d'ordre géographique, linguistique, culturel, social et scolaire.

Le statut de la langue maternelle compte énormément dans l'apprentissage ; quand la langue seconde est vécue comme langue d'oppression et quand la langue maternelle est dévalorisée, le conflit entre les deux langues peut rendre l'apprentissage beaucoup plus difficile, les motivations plus complexes.

La reconnaissance de la langue maternelle, le développement des compétences de l'enfant dans cette langue ne sont pas préjudiciables à l'apprentissage du français, bien au contraire ; l'apprentissage d'une langue seconde est facilité si l'enfant possède dans sa langue maternelle ce que nous appelons le « langage d'évocation ».

Il importe d'informer les familles de l'importance et de la nécessité de la communication dans la langue de la maison, et de développer par tous les moyens possibles les acquis des élèves dans leur langue première.

Les enfants nés en France dont la langue maternelle n'est pas le français

Ils ont beaucoup de choses en commun avec leurs camarades francophones, dont certaines sont essentielles :

- *la non-connaissance du monde scolaire ;*
- *des compétences langagières développées à travers les pratiques langagières propres à leur âge ;*
- *une capacité à comprendre les situations vécues à travers des compétences identiques.*

Ils n'ont pas la même langue, ce qui entraîne certaines conséquences : ils ont acquis des codes différents, tant culturels que linguistiques et la compréhension de la langue des adultes de l'école leur est moins aisée.

S'ils ont entendu du français (environnement, télévision), rares sont les discours qui leur ont été adressés individuellement dans cette langue ; *le français n'est donc pas une langue des échanges pour eux*. La situation est très différente si les enfants ont fréquenté des dispositifs d'accueil en milieu francophone.

D'après Le langage à la maternelle, ressources pour la classe, SCEREN juin 2011.

*Enseigner le
vocabulaire
à
l'école maternelle :*

UN « PARLER PROFESSIONNEL » MODÉLISANT

- une parole modulée au débit ralenti avec une articulation marquée, des phrases courtes énoncées sans interruption en détachant les constituants grammaticaux pour favoriser la prise de repères syntaxiques,
- des modes de questionnement ouverts qui induisent des réponses avec phrases complexes,
- un réseau de reprises et de reformulations pour enrichir, préciser, dire autrement

DES DISPOSITIFS PÉDAGOGIQUES ET DES MODES DE GROUPEMENT DES ÉLÈVES

Ils rendent opérationnel et efficace cet étayage de la parole du maître.

- le petit groupe : permettre la production, parler et faire parler
- le grand groupe : favoriser la réception et l'écoute

UNE PROGRAMMATION LONG TERME

S'inscrire dans une concertation au sein du cycle pour assurer une cohérence et une continuité :

- du lexique
- des albums de littérature jeunesse
- de la typologie de situations langagières
- du niveau du travail sur le matériau de la langue (code alphabétique et phonologie).

